



**École Secondaire
Saint-Stanislas**

EXTRAIT DU CODE VESTIMENTAIRE

2026 - 2027

- Les **SOULIERS** vendus chez Unimage ne sont pas obligatoires.
- La **COLLECTION VESTIMENTAIRE** est unisexe.
- La fréquence des **COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE** est 2 à 4 fois par cycle de 9 jours.
- Les **VÊTEMENTS** d'éducation physique sont facultatifs, mais doivent respecter les couleurs de l'école.
- Le **BERMUDA** est permis toute l'année.

IL EST RECOMMANDÉ POUR UN NOUVEL ÉLÈVE D'ACHETER:

- 3 à 4 hauts (polo, tricot, veste)
- 2 à 3 bas (pantalon, bermuda)